

# La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique  
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse  
N°45 – juillet 2016

## SOMMAIRE

- La grièche p. 1
- La chronique de l'hiver dernier p. 2
- Quelles perspectives d'avenir pour  
notre Alouette des champs ? p.18
- Un Bruant des neiges  
de passage à Dailly p.21
- La gesse sans feuilles p.23
- Expo photos nature à Hastière p. 26



Cercles des Naturalistes  
de Belgique asbl



## COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRÉ BAYOT,  
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,  
FANNY ELLIS, GEORGES HORNEY,  
MARC LAMBERT, ARNAUD LAUDELOUT,  
MICHAEL LEYMAN, OLIVIER ROBERFROID.

## LA « GRIÈCHE » EVOLUE

Comme vous le constaterez, la Grièche évolue à nouveau ! En effet, afin d'assurer une lecture plus conviviale de la chronique, nous avons choisi de reprendre en une seule liste – que vous trouverez en fin de rubrique - la série des espèces pour lesquelles aucune observation ne nous est apparue comme particulière. Par contre, nous avons mis en exergue d'autres espèces, qui bénéficient donc d'une note plus complète. Nous espérons que cette nouvelle présentation rendra votre lecture plus agréable et moins répétitive.

### N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

Nous voudrions également remercier Olivier Colinet, photographe nature actif de notre régionale, dont de nombreux clichés illustrent ce numéro de la Grièche.

C'est l'occasion de vous inviter à admirer une sélection de ses œuvres lors d'une exposition qui aura lieu très prochainement à Hastière. Une manière de soutenir ce jeune et talentueux artiste régional !

*Voir les infos en page 26.*

Si vous aussi vous réalisez des photographies naturalistes dans la région, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à notre adresse : [lagrieche.photo@gmail.com](mailto:lagrieche.photo@gmail.com). Toute contribution est la bienvenue !

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Jacques ADRIAENSEN et André BAYOT

Dorénavant, l'adresse d'envoi pour les données écrites les textes et les commentaires éventuels est : [lagrieche@gmail.com](mailto:lagrieche@gmail.com) ou par courrier postal: 212, rue des fermes à 5600 Romedenne.

Mais vous pouvez surtout encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données) et alors plus besoin de les envoyer par un autre procédé.

Pour les photos, prière de les envoyer à Olivier Roberfroid à l'adresse suivante :

[lagrieche.photos@gmail.com](mailto:lagrieche.photos@gmail.com). Attention, aucune photo provenant du site « d'Observations.be » ne sera reprise dans « La Grièche ». Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail.

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse suivante : chaussée de Givet, 21 à 5660

Mariembourg. Vous pouvez également retrouver les différents numéros sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

# LA CHRONIQUE

## DECEMBRE 2015 – FEVRIER 2016

C'est le troisième hiver consécutif durant lequel la température n'est que peu descendue sous la barre des -5° (données de Dourbes et Florennes). Celui-ci fera date, surtout en ce qui concerne les excès thermiques.

Et c'est décembre qui décroche la palme : des courants en provenance des régions tropicales ont déferlé sur nos contrées durant ses deux dernières décades. Cela a conduit à un nouveau record pour la température moyenne mensuelle : **9,6°** : c'est à peu de choses près la moyenne d'un bon mois d'avril, ou d'un mois d'octobre un peu frais ! Le précédent record, qui datait de 1934 (7,5°C) est largement battu.

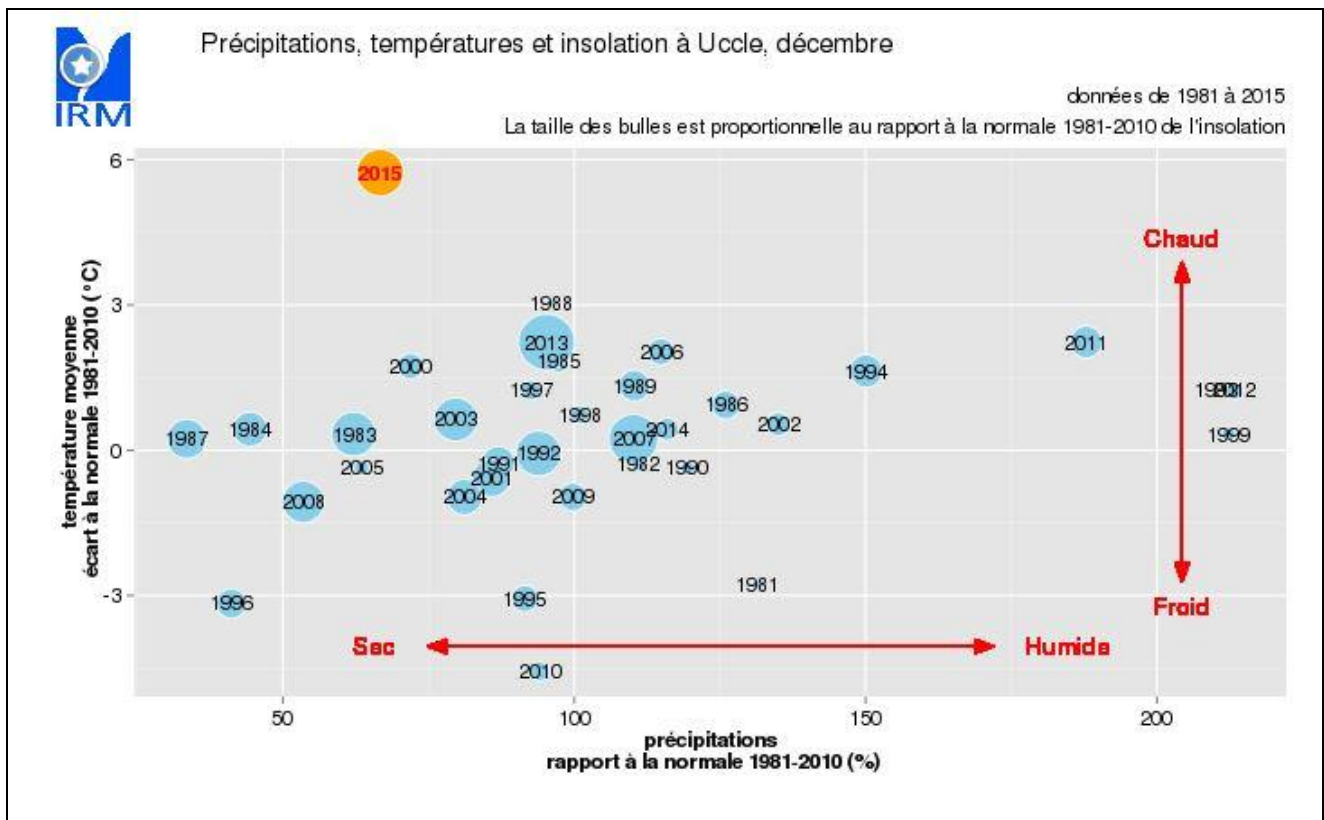
### L'hiver 2015-2016 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2016 (de décembre 2015 à février 2016) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m <sup>2</sup>	jours	heures:minutes
<b>HIVER 2015-2016</b>				
Hiver 2015-2016	6,4	301,3	63	227 :50
Caractéristiques (*)	ta	a	n	ta
Normales	3,6	220,5	54,8	180 :29
<b>DECEMBRE 2015</b>				
Décembre 2015	<b>9,6</b>	54	19	73 :51
Caractéristiques (*)	<b>EX</b>	n	n	ta
Normales	3,9	81	19	45:08
<b>JANVIER 2016</b>				
janvier 2016	4,8	134,6	24	70 :27
Caractéristiques (*)	n	a	n	n
Normales	3,3	76,1	19	58:34
<b>FEVRIER 2016</b>				
février 2016	4,5	112,7	20	83 :32
Caractéristiques (*)	n	a	n	n
Normales	3,7	63,1	16	76 :36

(\*) Définitions des niveaux d'anormalité

Code	Niveaux d'anormalité	Phénomène égalé ou dépassé en moyenne une fois tous les ...
n	normal	-
a	anormal	6 ans
ta	très anormal	10 ans
EX	exceptionnel	30 ans



L'hiver s'est fait attendre, ce qui a retardé l'arrivée de nos hivernants traditionnels ; certains ne sont même jamais arrivés. Ainsi, les BEH, habitués au passage ou à l'hivernage d'oiseaux marins nordiques, n'ont pas connu l'état de grâce de ces dernières années. Ni plongeon, ni macreuse, ni grèbe particulier, seulement un Fuligule milouinan. Les Cygnes sont arrivés à Erpion plus tard qu'à leur habitude. Par contre, la région a connu une belle brochette de rapaces hors du commun parmi lesquels une Buse féroce, une Buse pattue ou un Faucon pèlerin des toundras (sous réserve de validation). Les Hiboux des marais ont été repérés dans deux dortoirs. Un Bruant des neiges a permis de beaux documents photographiques.



*Bruant des neiges – Dailly, le 03.12.2015 © O Colinet*



**Grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*) : D'années en années depuis environ une décennie, la population hivernante de notre petit grèbe suit une courbe ascendante comme dans d'autres pays d'Europe occidentale. Et pour cette période, les BEH accueillant à nouveau la quasi-totalité des hivernants, les effectifs maxima sont légèrement supérieurs aux années précédentes avec par exemple, jusqu'à 107 oiseaux le 12/12 et 95 le 16/01 lors des comptages annuels des Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE). Une seule donnée concerne un autre plan d'eau : Virelles avec un « pauvre » individu le 04/01. Cette augmentation est liée à plusieurs facteurs : l'eutrophisation des eaux favorisant les proies, des hivers plus doux et la création ou la réfection de nombreux plans d'eau depuis une vingtaine d'années. Lors des périodes de gel intense, le castagneux se réfugie le long des cours d'eau, dans les biefs ou les bras morts ainsi que le long des îlots émergés, par exemple sur le Viroin.



*Grèbe castagneux - Virelles © G Horney*

**Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) : Excepté sur les étangs à Roly où cette espèce a été observée plusieurs fois durant la période avec un maximum de 23 individus comptabilisés le 13/12, un oiseau à Yves-Gomezée et 3 à Virelles à la mi-février. Les 67 autres données concernent les BEH où les DHOE donnent des chiffres similaires à ceux de l'an dernier avec de 130 à 185 oiseaux repérés. Une baisse sensible des effectifs des hivernants est toutefois décelée depuis quelques années dans nos régions comme dans les pays limitrophes.

**Grèbe jougris** (*Podiceps grisegena*) : Passage fugace d'un individu le 28/12 à Roly dont l'aire de reproduction débute en Europe de l'Est et en Fennoscandinavie et dont les hivernants sont très rarement observés en ESEM.

**Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) : Si bien sûr, plusieurs dizaines de cormorans prenant d'assaut un étang de pisciculture, même avec la présence de mesures douces de dissuasion, peuvent faire du dégât, le nombre de cormorans comptés au cours de ces dernières années aux BEH, site de principal hivernage, devrait inciter certains à relativiser fortement l'image négative de « pirate des eaux » qu'ils se complaisent à lui attribuer. En effet, ces comptages démontrent que leurs effectifs se situent dans une fourchette de 100 à 205 oiseaux.... Et pour la période concernée, le maximum est atteint le 26/01 avec 135 oiseaux. Cela confirmant ainsi une tendance à la stagnation des effectifs durant la saison froide depuis deux ans, également observée ailleurs en Wallonie.

**Butor étoilé** (*Botaurus stellaris*) : Trois observations sur les sites habituels du Butor étoilé entre le 22/12 et le 21/01 : deux à Virelles et une à Roly.

**Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) : C'est durant l'hiver 2004-2005 que sont signalés les premiers cas d'hivernage de la petite aigrette en Wallonie tandis qu'il faudra attendre la mi-décembre 2014 pour connaître la première observation hivernale de cette espèce en ESEM. Cette période, avec trois données (Gozée le 03/01, Bailièvre le 06/02 et Jamagne le 28/02), confirme l'augmentation du nombre d'individus hivernants. Tandis qu'une proportion importante des nicheurs français gagne toujours l'Espagne et l'Afrique du Nord même lors des hivers plus doux. Certains plus sédentaires et demeurant dans le nord du pays peuvent s'aventurer jusque dans notre région.



**Grande Aigrette** (*Casmerodius albus*) : La nette remontée des effectifs nicheurs de la Grande Aigrette dans les pays de l'Est depuis 1970 a permis la colonisation de l'Europe occidentale dans les années 2000. Si elle reste un nicheur rare et localisé en Wallonie, en période internuptiale, la Grande Aigrette a étendu son aire d'hivernage à toutes les zones de la région. Pour les trois mois concernés, en ESEM, les données se comptent par centaines...et partout. Souvent repérée solitaire ou en petits groupes avec des maximums compris entre 15 et 19 individus en journée, des comptages au dortoir montrent des regroupements nocturnes comptabilisant une quarantaine d'oiseaux les 13/12 et 16/01 à Virelles.

*Grande Aigrette - Roly*  
© O Colinet

**Héron cendré** (*Ardea cinerea*) : A l'exception de la grande héronnière du domaine Saint Roch à Couvin où plus de 30 adultes sont déjà regroupés en février, cet ardeidé est observé en solitaire ou en très petits groupes dans toutes les régions en hiver (plus rarement en Ardenne). Ce n'est qu'aux BEH que des comptages de plus de 10 individus sont réalisés avec par exemple, 16 ex. les 12/12 et 16/02, 20 ex. le 16/01 lors du DHOE et 27 ex. en fin de période.

**Cigogne noire** (*Ciconia nigra*) : Une observation précoce de la dame noire des hautes futaies feuillues peu exploitées : le 29/02 à Roly... Déjà un nicheur ?

**Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*) : Avec le réchauffement climatique et grâce à l'accroissement spectaculaire des effectifs nicheurs dans certaines régions proches, une tradition d'hivernage en Europe occidentale s'installe chez cette espèce. En ESEM, cet hiver, la Cigogne blanche semble se complaire surtout aux étangs de Virelles et autour de Chimay avec des observations de un à deux individus (certains portant une bague) mentionnés sur toute la période. A Petite-Chapelle, un oiseau vu en vol le 21/01, semble faire partie de la colonie connue d'Eteignières (France). Des individus ont été observés ce jour-là transportant des branchettes pour la nidification, soit un mois plus tôt que l'an passé (22/02/2015).

**Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*) : Renseigné presque uniquement sur nos 3 grands plans d'eau, le tuberculé comptera jusqu'à 17 individus, le 09/12 à Virelles.

**Cygne de Bewick** (*Cygnus colombianus*) : 3 ex. sont repérés à Virelles le 04/12, mais quittent le site presque aussitôt.

**Cygne chanteur** (*Cygnus cygnus*) : Erpion est assurément devenu le quartier d'hiver de notre majestueux anatidé. C'est du 25 au 29/01 qu'on relèvera le maximum de 20 individus, profitant de la présence d'un champ de choux fourragers, épargnés par les quelques faibles gelées de cet hiver.

**Oie cendrée** (*Anser anser*) : Un maximum de 18 individus en halte est noté à Roly le 16/02.

**Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) : Les abords de nos 3 plans d'eau sont abondamment occupés par des troupes de plus de 250 individus jusqu'à la fin de janvier. Un nombre record de 920 individus se nourrissant sur les prairies encore gelées, est épinglé le 22/01 à Cerfontaine.

**Bernache nonnette** (*Branta leucopsis*) : Seulement 2 données, qui concernent un individu isolé aux BEH le 23/12 et un individu parmi les Bernaches du Canada à l'étang de Gozée le 01/01.

**Ouette d'Egypte** (*Alopochen aegyptiacus*) : Cette espèce dominante est désormais assez bien implantée en ESEM, mais seulement en petits nombres (de 1 à 5 individus). On la trouve sur nos principaux plans d'eau comme Virelles, les BEH et Roly, mais aussi à proximité de rivières, dans des prairies détrempées ou sur des petits étangs d'agrément. Cet hiver, les deux seules données dépassant ces nombres sont remarquées à Saint-Remy (Chimay) (7 ex.) et Surice (12 ex.). Initiées à la fin des années '60 à partir du domaine de Laeken, les populations ont mis 25 ans pour atteindre une centaine de couples répartis dans un rayon de 30 km autour du point initial d'introduction. Mais ensuite, on assiste à une croissance exponentielle et 10 ans plus tard, le seuil des 1500 couples est atteint pour l'ensemble de la Belgique. En ESEM, elle apparait en 2004, pour s'implanter de manière beaucoup plus large au courant de l'année 2009. Leur dispersion efficace, alliée à des facteurs démographiques remarquables et une agressivité vis-à-vis des autres espèces d'oiseaux, leur permet d'être aujourd'hui présentes dans une majorité des territoires situés au nord-ouest de l'Ardenne. Il n'est donc pas étonnant qu'elles figurent depuis 2010 sur la liste noire des espèces invasives.



*Ouette d'Egypte* © G Horney

**Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*) : Quelques observations de ce magnifique canard, toujours rare chez nous, viennent agrémenter cet hiver : 16 ex. de passage à Virelles le 16/12, 2 à 6 ex. du 02 au 11/02 à la Plate-Taille (BEH) et 1 à 3 ex. à nouveau à Virelles, du 12 au 29/02.

**Canard mandarin** (*Aix galericulata*) : Un mâle de cet espèce exotique encore rare dans nos région est observé le 05/02 à Momignies.

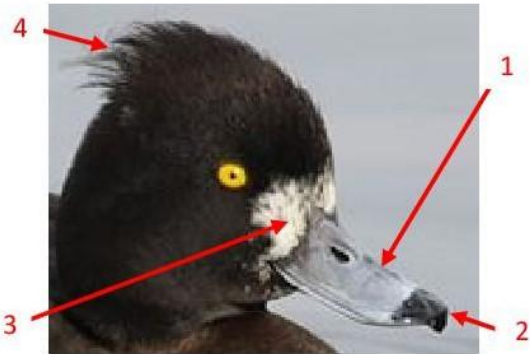
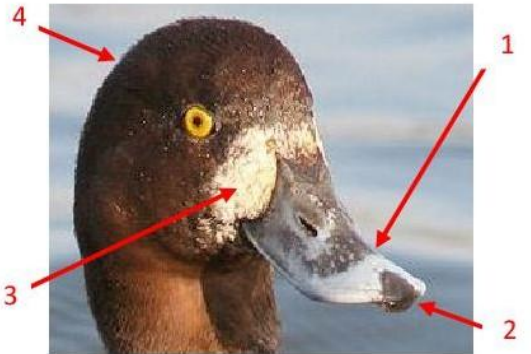


Présence maximale de quelques anatidés pour la période sur nos différents plans d'eau :

ESPECE	BEH	Virelles	Roly	Gozée	Sivry	Yves-Gomezée	Donstiennes (étang)
Canard siffleur	9	1 (59*)	-	-	-	-	-
Canard chipeau	133	9	2	3	-	-	4
Sarcelle d'hiver	53	41	52	-	6	-	-
Canard colvert	261	114	158	-	38	130	-
Canard pilet	4	4	-	-	-	-	-
Canard souchet	4	4	6	-	-	-	-
Fuligule milouin	239	325	36	20	-	13	-
Fuligule morillon	557	69	23	40	10	-	-

(\*) en passage

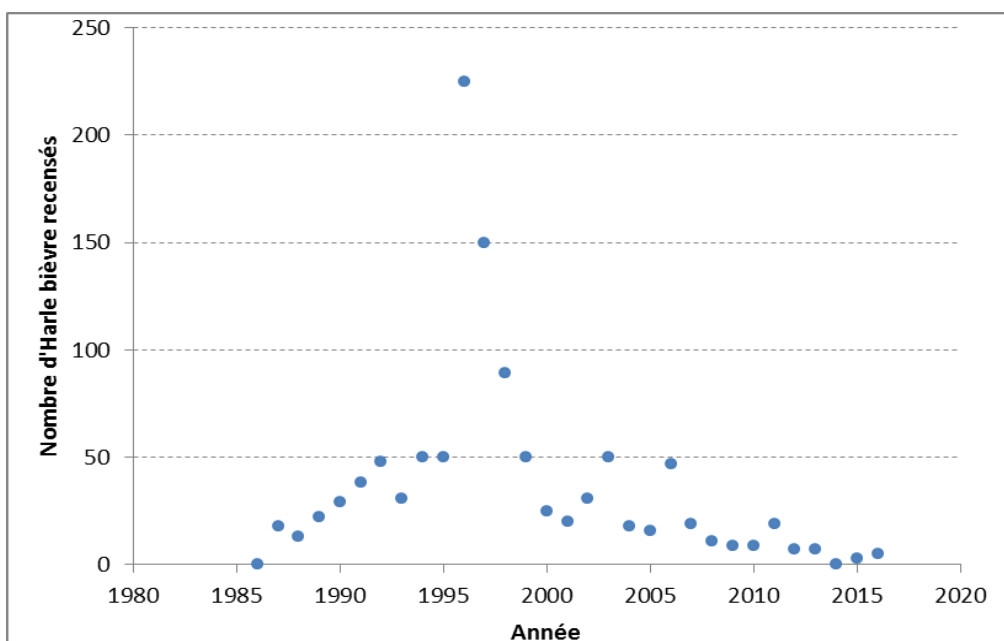
**Fuligule milouinan** (*Aythya marila*) : Une femelle de premier hiver, présente depuis le 19/11, est repérée parmi les morillons jusqu'à la fin février. Le plus nordique et le plus marin de nos fuligules est un hivernant régulier mais marginal à l'intérieur du continent, où il se mêle aux autres canards plongeurs. Il se nourrit essentiellement de mollusques et peut donc assouvir ses exigences, dans certains de nos plans d'eau, surtout depuis l'apparition de la Moule zébrée. Sa découverte pimente l'examen des groupes de fuligules en hiver. La femelle paraît d'un marron plus clair que la femelle du Fuligule morillon et son ventre est plus blanc. Elle possède une large bande blanche autour de la base du bec, mais souvent aussi une petite tache claire au niveau des joues. Notons que certaines femelles de morillon présentent également un anneau blanc autour de la base du bec, mais il est presque toujours plus étroit. Vu de plus près, un critère supplémentaire permet de confirmer l'identification : la tache noire à l'extrémité du bec est ténue et en forme d'onglet chez le milouinan, alors qu'elle s'étend sur toute la largeur du bec chez le morillon. D'autres indications viennent encore compléter l'aide à la détermination (voir tableau).

Fuligule morillon ♀ ( <i>Aythya fuligula</i> )	Fuligule milouinan ♀ ( <i>Aythya marila</i> )
	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bec plus étroit</li> <li>2. Tache noire à l'extrémité du bec sur toute la largeur du bec</li> <li>3. Zone blanche à la base du bec moins envahissante</li> <li>4. Présence d'une ébauche de huppe</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bec plus large</li> <li>2. Tache noire à l'extrémité du bec ténue et en forme d'onglet</li> <li>3. Zone blanche à la base du bec plus large (pas toujours, chez les juvéniles !)</li> <li>4. Pas de huppe</li> </ol>

**Garrot à œil d'or** (*Bucephala clangula*) : Comme de coutume, le bel hivernant n'est observé régulièrement qu'à Virelles (max. 7 ex. à partir du 12/02) et aux BEH (max. 21 ex. le 19/02). A Roly, seules 2 observations ponctuelles de 1 à 2 ex. le signalent.

**Harle piette** (*Mergus albellus*) : Encore un hiver doux ! Rien n'incite cette jolie espèce à descendre hiverner chez nous en plus grand nombre depuis quelques années. Seuls deux sites en abritent quelques exemplaires. Les BEH accueillent 1 ex. mâle tout décembre et jusqu'au 26/01 ; là il est rejoint par 4 femelles. Le 06/02, un petit afflux permet la formation d'un groupe 10 ex. qui constituera le maximum régional enregistré pour cet hiver. Ils sont encore 9 ex. le 13/02, 6 ex. le 19 et plus que l'individu mâle le 23/02. À Roly, un mâle et trois femelles sont bien présents dès le 04/01. Ils sont surtout vus explorant la rive bordée de saules immergés, refuge probable pour bien des petits poissons. Le 29/02, ils sont deux mâles et quatre femelles.

**Harle bièvre** (*Mergus merganser*) : Dès la création des BEH, le « bec-scie » comme le nomment nos amis québécois est vite devenu une espèce hivernante régulière pouvant comporter plusieurs dizaines d'individus. Aujourd'hui, elle y est devenue très discrète. En ce début de période, c'est d'ailleurs à Roly que 16 ex. sont observés le 02/12, dont 8 mâles et 6 femelles. Ils sont encore 10 ex. le 22/12 pour un seul couple le 04/01 et à nouveau 5 mâles et 3 femelles le 16/01, 10 ex. le 16/02 et à nouveau 16 ex. le 27/02. Aux BEH, le nombre fluctue encore plus qu'à Roly, oscillant entre 4 ex. le 05/12 et 13 ex. le 22/01. Ils sont encore 11 ex. le 13/02, mais plus que de 1 à 4 ex. jusqu'à la fin du mois. Cette baisse des effectifs, surtout bien marquée depuis 2004 (voir graphique ci-après), est étonnante si on compare avec l'effectif présent au Val Joly, plan d'eau artificiel présent juste de l'autre côté de la frontière française, où 97 ex. ! étaient dénombrés le 17/01. Pourquoi une telle différence ? Le Harle bièvre étant un prédateur spécialisé sur les poissons, on peut supposer qu'il faut chercher la cause au niveau de la faune piscicole. Ces dernières années les BEH ont fait l'objet d'études sur l'état des populations de poissons et ont révélé une carence des jeunes classes d'âge, surtout à la Plate Taille où les rives de cailloux n'abritent pas de plantes semi-aquatiques pouvant servir de support pour les œufs lors de la fraie. La Maison de la Pêche de la Région wallonne. a subventionné la pose de radeaux garnis de plantes (iris, etc.), placés dans les criques abritées. Les racines descendent dans l'eau sur une épaisseur de plusieurs dizaines de centimètres et les poissons viennent y pondre avec succès. Espérons que les populations de poissons se renforcent ainsi. Concernant Roly, l'étang du Fraity était périodiquement vidangé, mais voilà bien longtemps que ce n'est plus le cas... Là aussi, la reproduction des poissons doit alors être déficiente. En effet, après vidange, le nouveau volume d'eau est peu poissonneux et particulièrement les espèces « fourrage » comme le gardon, vont alors se reproduire en quantité. L'espèce va littéralement exploser sous un grand nombre d'alevins. Mais dès la seconde année, cette reproduction est moindre, et ainsi de suite jusqu'à la prochaine vidange. Et Virelles ? Faut-il rappeler que l'étang a été vidangé cet hiver.



*Figure 1 : Nombre d'Harle bièvre recensé sur tous les plans d'eau des BEH lors du Dénombrements Hivernaux des Oiseaux d'Eau de la mi-janvier (recensement effectué chaque année le samedi du week-end le plus proche du 15 janvier).*





*Harle bièvre – Roly © G Horney*

**Milan royal** (*Milvus milvus*) : Malgré la douceur hivernale, de très faibles effectifs sont notés cette année. Trois données en décembre : 1 ex. le 03 à Ham-sur-Heure, 1 ex. le 10 à Hemptinne et 1 ex. à Saint-Aubin. En janvier, trois données également 1 ex. le 06 à Ham-sur-Heure et à Surice ainsi que 1 ex. le 15/01 à Nismes (en vol direction sud-ouest). En février, la migration se fait sentir avec 13 observations, dont un oiseau chaque jour de la dernière décade. Le 02, un oiseau volant plein nord à Petite-Chapelle est bien observé.

**Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) : 146 données, dont 59 concernent un mâle, une belle abondance qui fera date ! Ce sont les plateaux agricoles du nord de notre région et les plaines herbagères de la Fagne qui attirent principalement cette espèce. Elle est vue en majorité sous forme d'oiseaux isolés, exceptionnellement par paire. 3 hivernants sur Jamagne constituent le maximum renseigné pour une même zone.

**Autour des palombes** (*Accipiter gentilis*) : 16 observations, pour notre région, ce n'est pas bien terrible. Il est vu souvent en action de chasse, sur pigeon ramier et sur corneille noire. Un ex. se fait houspiller aux BEH par un des deux pèlerins présents le 17/01.

**Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) : Le "Petit frère" de l'Autour, est lui par contre très bien renseigné, en nombre à peu près égal chaque mois. On notera l'attaque sur un Pic vert, projeté au sol, le 20/01 à Virelles. Mais celui-ci se défend et repart saint et sauf. Si non, il est souvent vu dans les jardins et les villages.

**Buse variable** (*Buteo buteo*) : C'est la seconde espèce d'oiseau de proies la plus renseignée, détrônée pour la première fois par le faucon crécerelle. Comme à l'automne, la zone de Jamagne-Hemptinne en abrite une belle densité, entre 12 et 15 ex., voire jusqu'à 23 ex. le 08/01. Le 03/01, 11 ex. sont renseignés dans le triangle Salles-Robechies-Saint-Remy. Un individu aberrant est signalé à Forge-Philippe le 21/12, il présente des mandibules anormalement longues. 9 ex. sont présents dans la même prairie à Bailièvre le 28/01. Quelques "phases blanches" sont signalées.

**Buse féroce** (*Buteo rufinus*) : Il semblerait qu'un 1 ex. a été vu le 22/12 à Franchimont. En attente de validation....

**Buse pattue** (*Buteo lagopus*) : Cette espèce hivernante est plus régulière le long des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Chez nous elle reste accidentelle. Un ex. de passage le 29/12 à Hemptinne, en vol vers l'ouest.

**Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) : Pour la première fois, le Faucon crécerelle décroche la première place des oiseaux de proies les mieux renseignés, plus de 400 données, un réel record. On ne peut que se réjouir de cette remontée des effectifs, encore bien bas il y a quelques années. Pourvu que ça dure. Il s'agit presque toujours d'oiseaux solitaires, bien fidèles à leurs différents postes de chasse, où ils sont vus jour après jour tout l'hiver. Le maximum est de 6 ex. sur la zone à l'est du village d'Hemptinne le 22/01. Un ex. est très régulièrement noté sur un perchoir nocturne bien mis en lumière par un poteau d'éclairage public situé sous le pignon d'une maison à Virelles,. Il le quitte parfois vers 23 heures 30.

**Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) : Après un automne où ce petit faucon nordique avait été particulièrement bien noté, on totalise quatre observations hivernales, ce qui est plutôt dans la normale. Chassant surtout les passereaux au ras du sol, il passe rapidement devant l'observateur. Ah quel bonheur alors quand on a la chance de le surprendre posé ! Un ex. mâle est noté à Nismes le 23/12, à Yves-Gomezée le 24/12 et à Villers-le-Gambon le 19/01. Un dernier ex., non sexé, est vu le 29/02 à Roly, au Vivi.

**Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) : Un peu moins de 50 données pour 14 localités. Un beau statut régional. Parmi ces observations quelques-unes sont plus originales. Par exemple, le 30/12, un ex. chasse des pigeons domestiques sans succès à Saint-Aubin. Le 06/02, 1 ex. est posé sur un pylône à Boussu-lez-Walcourt et semble se nourrir d'un Grèbe castagneux.

**Faucon pèlerin des toundras** (*Falco peregrinus calidus*) : Un individu est renseigné le 07/12 à Hemptinne, puis le 14/12 à Yves-Gomezée et enfin, plus de deux mois après, le 16/02 à nouveau à Yves-Gomezée ! Notons qu'un ex. avait déjà été renseigné en fin d'été 2015 (le 31/08), puis à l'automne (le 10/11) à Hemptinne. Pourrait-il s'agir du même oiseau ? Cette sous-espèce diffère de notre *peregrinus* type par une taille plus importante, une calotte claire, des stries fines sur les parties inférieures, une poitrine plus claire, un dessus plus pâle et un croupion pâle. De plus, elle se pose plus volontiers au sol, ou sur des piquets bas et capture plus aisément ses proies au niveau du sol également alors que le pèlerin type effectue tout cela en vol et d'assez haut. Cela est dû au fait qu'elle provient de contrées peu forestières. En effet, elle niche dans le nord de la Russie et en Sibérie. Si elle hiverne dans l'est de l'Europe habituellement, elle est aussi considérée comme hivernante en Europe de l'ouest en petit nombre. Il n'est pas aisé de la reconnaître, cela demande de bonnes conditions d'observations.



**Faucon pèlerin de la Toundra – Yves-Gomezée le 14.12.2015 © H. Dufourny**

*La photo ci-dessus a essentiellement valeur de document afin d'illustrer cette remarquable observation.*

**Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*) : Le Râle d'eau est un hivernant régulier dans l'ESEM. Sa discrétion en fait une espèce rarement observée, plus souvent entendue. Il a été particulièrement bien détecté cet hiver notamment avec deux mentions en provenance d'un site où l'espèce est habituellement peu renseignée, les BEH, avec une mention à Falemprise et une à la Plate Taille. Virelles, Roly et la vallée de la Brouffe complètent cet inventaire mais d'autres zones humides régionales mériteraient une surveillance accrue.



**Chevalier culblanc** (*Tringa ochropus*) : Aucun Chevalier culblanc n'a jamais réalisé d'hivernage complet avec certitude dans l'ESEM. Cependant, des individus peuvent parfois prolonger leur séjour tard dans l'hiver avant de disparaître. Ce phénomène est parfois rapporté de l'étang de Virelles surtout lors de vidanges qui laissent alors de vastes plages de vases exondées. Deux données correspondant à ce type de comportement viennent émailler cette chronique : un ex. le 03/12 à Virelles et un ex. le 03/01 à Gozée.

**Chevalier guignette** (*Tringa hypoleucos*) : Le Chevalier guignette est quant à lui un hivernant régulier en ESEM mais sa présence se limite alors à un seul site, celui des BEH. Un ou deux ex. profitent alors du mouvement journalier des eaux, laissant des plages exploitables pour son alimentation même par temps très froid. Cet hiver, un ex. hantera les abords de la Plate Taille (BEH) mais plus anecdotique, un ex. sera contacté le 04/01 à l'étang de Virelles.

**Mouette mélanocéphale** (*Larus melanocephalus*) : Cette belle mouette, continue sa progression. Ses observations sont aujourd'hui plus régulières même si elles restent toujours peu abondantes. 6 mentions entre le 17/01 et le 01/02 égaient cette chronique pour un minimum de 5 oiseaux différents. Quant aux âges, 3 individus de 1<sup>er</sup> hiver, 1 de 2<sup>ème</sup> hiver et un adulte. Les immatures sont donc majoritaires.

**Hibou des marais** (*Asio flammeus*) : Le Hibou des marais est un hivernant traditionnel en ESEM. Plusieurs dortoirs sont occupés chaque hiver mais les oiseaux affichent le plus souvent une grande discrétion et d'une manière générale, seule une recherche systématique permet de les découvrir. Leurs préférences vont aux milieux ouverts choisissant les friches, des jeunes plantations ou les coupes forestières pour le repos et les milieux ouverts pour la chasse. Deux sites ont été suivis avec 4 ex. maximum à Petite-Chapelle et 3 ex. à Jamagne. Le comportement spécifique de vol onduleux et de claquements des ailes en-dessous du corps est observé à Petite-Chapelle.



*Hibou des marais – Bioul © O Colinet*

**Pic vert** (*Picus viridis*) : Présent un peu partout, en particulier en février où son chant facilite son repérage.

**Pic noir** (*Dryocopus martius*) : Plus discret que son cousin vert, mentionné à plusieurs reprises dans les milieux forestiers habituels avec une nouvelle apparition à Yves-Gomzée.



**Pic épeiche** (*Dendrocopos major*) : Bien présent sur tout le territoire d'ESEM. Premiers chants de parade signalés en février.

**Pic mar** (*Dendrocopos medius*) : Beaucoup plus discret, ne dédaigne pas les mangeoires pour savourer les boules de graisses. Premiers chants de parades mentionnés en janvier.



**Pic épeichette** (*Dendrocopos minor*) : Peu mentionné, à l'exception des abords de l'étang de Virelles et de Roly. Les cantons sont difficilement localisés en raison de sa discrétion.

*Pic épeichette*  
*Brûly de Couvin - 22 01 2016*  
© G Mertens

**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*) : Voir article détaillé en page 18.

**Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) : Signalé par petits nombres un peu partout en ESM surtout dans les « bandes faune » aménagées ou aux abords des tas de fumier. En décembre, quelques groupes relativement importants comme ceux de 22 individus observés à Jamagne le 15 ou de 25 exemplaires, le 26 à Virelles. En janvier et février, même si le nombre total d'exemplaires décroît fortement, on note encore des groupes significatifs comme celui de 30 ex. mentionné à Thuillies le 31 janvier ou encore, toujours à Thuillies, un très gros rassemblement de 80 oiseaux se régaland dans un champ de moutarde fané traité à l'herbicide... !

**Pipit spioncelle** (*Anthus spinoletta*) : C'est un habitué de certains sites où on le retrouve chaque hiver, comme le long du RAVeL, de Mariembourg à Fagnolles, ou encore à Nismes en vol vers les dortoirs. En général isolé ou en très petits groupes, certains rassemblements d'une vingtaine d'individus sont cependant mentionnés en décembre et en janvier sur les cultures. Notons toutefois le nombre remarquable de 90 ex. observés en février au dortoir du Vivi des Bois.

**Bergeronnette des ruisseaux** (*Motacilla cinerea*) : Cet oiseau, souvent solitaire, même s'il chasse principalement le long des ruisseaux ne dédaigne pas faire des incursions sur les plateaux cultivés du Condroz comme à Jamagne ou à Hemptinne. Les observations décroissent avec l'avancement de la saison d'hiver. Son comportement peut quelques fois surprendre, tel celui à Chimay où, pendant plusieurs jours, au même endroit, elle semble s'amuser à faire des montagnes russes.

**Bergeronnette grise** (*Motacilla alba alba*) : Encore bien présente en décembre sur les grands plateaux cultivés, des groupes importants pour la saison sont signalés notamment les 18 à Saint-Aubin avec 24 ex. et à Jamagne avec 26 ex. Si l'on excepte un seul et unique rassemblement remarquable de 25 individus le 23 février à Fraire, le reste de la période verra disparaître ce type de concentrations pour retourner à des présences éparpées de 1 à 4 individus.

**Bergeronnette de Yarrell** (*Motacilla alba yarrellii*) : Un mâle présent du 13 au 20 janvier sur le plateau de Saint-Remy en compagnie de Bruants jaunes, de Pinsons des arbres et d'une autre B. grise (peut-être une femelle de Yarrell ?).

**CinCLE plongeur** (*Cinclus cinclus*) : Souvent solitaire mais bien présent, un peu partout du nord au sud sur les cours d'eau bien oxygénés et rapides. À signaler, toutefois, l'observation de 10 individus le même jour, le 26 février, le long de l'Eau Noire à Couvin. Ainsi que le comportement typique de parade d'un mâle, exhibant son blanc plastron et trémoissant des ailes devant une femelle, le 15 janvier sur l'Eau d'Yves (réserve naturelle d'Yves-Gomzée).

**Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*) : Farouche défenseur de son territoire, le Troglodyte mignon se manifeste toujours aussi bruyamment lorsqu'on traverse son domaine. Les duels sonores entre mâles ne sont pas rares en cette période. Il est toujours bien représenté un peu partout sur le territoire et sa population reste stable de saison en saison.

**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*) : Premières parades mentionnées le 22.01 à Tarcienne et des chanteurs 6 jours plus tard sont entendus en pleine rue à Mariembourg.

**Rougegorge familier** (*Erithacus rubecula*) : Signalé partout dont les premiers chanteurs se manifestent dès le début de février à Yves-Gomzée et à Boussu-les-Walcourt.

**Rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*) : Ce petit turdidé, commensal de l'homme, ne semblait pas pressé de nous quitter puisqu'il est encore signalé jusqu'au 12.02 dans une ferme de Matagne-la-Petite.

**Tarier pâtre** (*Saxicola torquata*) : Contrairement à l'Alouette des champs, l'espèce en forte augmentation ne semble pas menacée en Wallonie. Toutefois cette évolution doit être nuancée en fonction du milieu où les observations sont exercées. Ainsi en Ardenne, on a constaté un tassement de l'effectif en raison, sans doute de la succession de périodes froides et pluvieuses pendant la période de reproduction (Atlas des oiseaux nicheurs 2001-2007). Quelques hivernants ont cependant été signalés dont ce couple que Michaël Leyman a pu suivre pendant plusieurs semaines du 02/12 au 27/02 à Saint-Remy dans les zones de pâturage. Le 17/02, il le mentionne toujours par une température de -6°, soulignant le comportement de la femelle qui bat énergiquement des ailes comme pour se réchauffer. Dans le Condroz et le plateau de Philippeville, les premiers migrateurs sont signalés à partir du 16/02. Un couple dans un habitat potentiel de nidification est signalé au Vivi des Bois, le 27/02. Peu de mentions ailleurs.

**Merle noir** (*Turdus merula*) : Présent partout et dans tous les milieux, les populations du Merle noir sont très certainement sous-évaluées en raison justement de son abondance et de son ubiquité. En hiver ses effectifs sont bien souvent gonflés par des migrateurs hivernants. Sur la période considérée plus de 570 individus ont été mentionnés dont les premiers chants retentissaient déjà le 19/02 à Tarcienne.



**Grive littorne** (*Turdus pilaris*) : Un groupe d'une cinquantaine d'ex. est surpris en train de prendre un bain dans des flaques sur le plateau de Salles le 06/12. Pendant que 2-3 s'ébrouent, 6-7 autres attendent leur tour au sol à côté de l'eau et font le guet. Toutes les autres grives sont dans la haie et attendent également leur tour avant d'aller « à la douche ».

**Grive musicienne** (*Turdus philomelos*) : Un premier chanteur est entendu le 10/01 dans la vallée de la Brouffe à Mariembourg. Ensuite, d'autres chanteurs sont détectés à partir du 25 du même mois. A l'opposé, des groupes d'hivernants sont encore observés fin février (ce qui est une date assez tardive mais sans doute expliquée par l'arrivée du froid vers le 10 février). Par exemple, 8 ex. se nourrissent le 27/02 dans les Prés de Virelles (en compagnie de quelques Grives mauvis, 1 Bruant des roseaux, 25 Pipits spioncelles et d'un Pipit farlouse) et 10 ex. sont vus le 29/02 à Boussu-en-Fagne.

**Grive mauvis** (*Turdus iliacus*) : Une Grive mauvis est entendue en train de chanter le 19/02 à Berzée. Ceci est assez rare pour cet oiseau qui niche dans la taïga.

**Grive draine** (*Turdus viscivorus*) : Les 3 premiers chanteurs sont entendus le 26/12 dans les bocages de la Fagne entre Virelles et Robechies. Un ex. est à nouveau entendu au même endroit le 30/12 et un autre le même jour à Fagnolles. Ensuite, il faut attendre fin janvier et surtout février pour avoir de nouvelles données de chanteurs, cette fois-ci un peu partout dans l'ESEM. Notons un maximum de 3 ex. trouvés en train de chanter dans le même verger à Petite-chapelle le 17/02. Il faut dire que cette espèce est l'une des seules en Belgique à avoir un comportement territorial en hiver. Cela est dû au fait qu'elle doit protéger sa source de nourriture principale, les baies du Gui que l'on retrouve surtout sur les arbres fruitiers et les peupliers.

**Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*) : Ce n'est pas moins de 26 observations qui sont comptabilisées cet hiver ; à une période où cette espèce devrait normalement être dans le sud de l'Europe, voire en Afrique du nord. Le Pouillot véloce semble donc s'adapter rapidement à l'absence d'hiver observée depuis maintenant trois années consécutives. On peut distinguer au moins 13 ex. différents parmi ces 26 observations. Il est probable qu'une bonne partie de ceux-ci soit des hivernants. C'est d'ailleurs le cas d'un ex. suivi par Marc Lambert à Mariembourg du 6/12 au 12/01 et d'un autre suivi par Hugues Dufourny à Hemptinne du 16/01 au 26/02. C'est à cette dernière date que ce dernier (l'oiseau et non l'observateur) s'est mis à chanter ! Ce qui en fait le premier chanteur entendu en ESEM.

**Roitelet huppé** (*Regulus regulus*) : Un premier chanteur le 19/12 à Yves-Gomezée. Ensuite, il faut attendre le 29/12 toujours à Yves-Gomezée puis le 27/01 à Mariembourg pour avoir d'autres chanteurs. Ce nombre « explose » à partir du 26/02. Notons un individu sans raie sommitale sur la calotte (grise comme le reste de la tête) observé le 26/12 dans les Prés de Virelles. S'agit-il d'un juvénile ou d'un plumage aberrant ?

**Roitelet triple-bandeau** (*Regulus ignicapillus*) : 4 données pour cette chronique : 1 ex. le 4/12 à Yves-Gomezée, 1 ex. le 05/02 à Senzeille, un premier chanteur dans les Prés de Virelles le 17/02 et un autre le 28 du même mois à Momignies. Cela donne en ce mois de février la « palme » du plus grand nombre d'ex. vu en ESEM. En effet, le Roitelet triple-bandeau hiverne normalement en Méditerranée.

**Mésange à longue queue** (*Aegithalos caudatus*) : Des groupes d'hivernants allant jusqu'à 13 ex. ensemble (le 13/01 à Vergnies) ont été vu durant tout l'hiver. Trois observations d'individus à tête blanchâtre sont réalisées les 05/12, 07/12 et 18/02 respectivement, aux BEH, à Couvin et à Hemptinne. Pas de *caudatus* signalée cet hiver dans notre région.

**Mésange nonnette** (*Parus palustris*) : Notons une observation de J.-F. Neuray à sa mangeoire concernant les préférences alimentaires « les mésanges bleue et charbonnière préfèrent les cacahuètes et la mésange nonnette les graines de tournesol. ».

**Mésange huppée** (*Parus cristatus*) : Soulignons le comptage de minimum 2 ex. sur tout Regniessart en suivant la route traversant le hameau d'ouest en est le 07/12.

**Mésange noire** (*Parus ater*) : Soulignons le comptage de minimum 5 ex. sur tout Regniessart en suivant la route traversant le hameau d'ouest en est le 07/12.

**Mésange bleue** (*Parus caeruleus*) : Premier chanteur entendu le 26/12 à Yves-Gomezée.

**Mésange charbonnière** (*Parus major*) : 27 ex. sont capturés le même jour lors d'une séance de baguage le 27/12 à Roly (dont 10 contrôles sur place).



**Sittelle torchepot** (*Sitta europaea*) : 1 ex. à la mandibule supérieure deux fois plus longue que l'inférieure est capturé (pour bague) le 07/12 à Roly.

**Grimpereau des bois** (*Certhya familiaris*) : Seulement 2 données pour la période ! 1 ex. à Cerfontaine le 13/12 et 1 ex. à Nismes le 07/12.



© G Horney – Vivi des Bois

**Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) : Seulement 11 données pour cet hiver ! Malheureusement, la Pie-grièche grise, après être passée d'un statut de nicheuse annuelle à nicheuse occasionnelle, puis non nicheuse en ESEM semble suivre le même chemin pour l'hivernage. Il faut dire que les effectifs de cet oiseau nicheur sur l'ensemble de la Belgique s'écroulent depuis maintenant plusieurs décennies. En ce qui concerne notre chronique, 1 ex. a hiverné à Froidchapelle (du 23/12 au 27/02), un autre à Baileux (du 14/12 au 24/12) et un autre à Dailly (du 02/12 au 31/01). Deux autres sont vues à une seule reprise à Vergnies et dans la vallée de l'Hermeton.

**Pie bavarde** (*Pica pica*) : Plusieurs dortoirs sont trouvés : à Pesche (50 ex.), Culs-des-Sarts (45 ex.) et Mariembourg (jusqu'à minimum 80 ex. !). Hormis ceux-ci, des beaux groupes allant jusqu'à 18 ex. sont observés un peu partout en ESEM.

**Grand Corbeau** (*Corvus corax*) : Ce géant des passereaux hante les sites de reproduction dès les premiers mois de l'année. Les couples sont unis pour la vie et les adultes sont considérés comme sédentaires. Le grand corbeau progresse dans notre région. Le "rok" caverneux retentit de l'Ardenne frontalière jusqu'aux forêts condruziennes. En Ardenne, le va et vient d'un couple ne passe pas inaperçu en février. Les silhouettes massives de 2 ex. sont appréciées le 27/02 à Presgaux. Un ex. est noté à Petite-Chapelle le 29/12, un autre est identifié à Olloy-Sur-Viroin le 28/01. En Calestienne, un oiseau solitaire fait la joie d'un observateur le 14/02 à Dourbes. Un couple semble fixé dans le massif fagnard aux environs de Matagne-la-Grande en fin février. D'après la littérature, la distance minimum tolérée entre 2 couples semble être de 2 à 4 km suivant les régions. Les données orales de Sart-en-Fagne peuvent concerner les mêmes oiseaux.

Des patrouilleurs ou d'éventuels nicheurs s'intéressent au Condroz régional. Deux individus sont cités le 06/01 et le 19/01 à Surice. Un grand corbeau est revu dans la même localité le 25/02. Auparavant, une paire se manifeste sur les hauteurs de Vodelée le 10/12. Tout récemment, à quelques encablures de notre secteur, Olivier Roberfroid a dénombré 20 ex. patrouillant au-dessus d'un parc à sangliers au domaine de Massemble à Heer-Sur-Meuse. Ce Goliath au plumage funèbre ne se reproduit qu'à trois ans et des oiseaux immatures fréquentent déjà des sites occupés par des adultes (DEHEM, C (2010) grand corbeau pp 414-415. Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2010).

**Moineau friquet** (*Passer montanus*) : Il faut lire l'excellente note de Thierry Dewitte sur les moineaux dans une Grièche précédente (Numéro 42, d'octobre 2015). Le déclin du moineau « des arbres » est évident partout en Wallonie et sa chute brutale ne s'explique que partiellement. Les techniques modernes d'utilisation des sols anéantissent en partie les sources de nourriture dans les campagnes. La pénurie de petites graines, la raréfaction des insectes, le peu de plantes adventices près des colonies, sans oublier la rareté des cavités (vergers, trous dans les murs) font partie des raisons de sa diminution. Les mentions sont globalement plus nombreuses dans les campagnes du Condroz. On peut citer des regroupements à Hemptinne: 30 ex. le 10/12, 20 ex. le 4/01, 40 ex. le 13/01 et 16 ex. le 5/02 à Saint Aubin. Ailleurs dans la région, on dénombre 20 ex. le 7/12 à Baileux, 14 ex. le 18/12 et 12 ex. le 16/01 à la mangeoire à Seloignes. Les autres données ne dépassent pas la dizaine d'unités.

**Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) : Après l'exode massif des migrateurs automnaux, les pinsons des arbres se font moins nombreux. Pendant cette période hivernale, on peut retenir une troupe nombreuse de 220 ex. dans les éteules de céréales en décembre et janvier à Petite-Chapelle et un groupe d'au moins 100 ex. le 18/01 à Saint-Remy. La majorité des oiseaux vus sont des mâles qui, on le sait, se fixent à partir de janvier alors que les femelles et les jeunes ont un instinct migrateur plus marqué. La séparation des sexes en hiver est frappante : elle a incité Linné à donner le nom de COELEBS, le célibataire à notre fringillidé le mieux connu. La mauvaise saison n'est pas encore morte que de brèves séquences de chant retentissent avec entre-autre 1 ex. le 25/01 à Chimay. Une phrase bien construite est notée le 13/02 à Mariembourg.

**Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*) : L'évolution de l'agriculture moderne joue un mauvais tour à pas mal d'oiseaux. La raréfaction des ressources alimentaires (graines, insectes) est une des causes du déclin de ce sympathique fringillidé. Le déchaumage précoce des champs pousse la linotte à se concentrer en hiver dans des secteurs plus favorables. Dans le cadre des mesures agro-environnementales, des « bandes faune » aménagées sont maintenues. On en trouve dans notre Condroz où elles sont très attractives pour les linottes mélodieuses hivernantes et les verdiers d'Europe. Des volées significatives de linottes y sont épinglées tout au long de l'hiver. Voici quelques données : 75 ex. le 4/12 à Ham-Sur-Heure, 250 ex. le 20/12 et le 5/02 au même endroit, 90 ex. le 18 à Salles, 100 ex. le 23/02 à Yves-Gomezée, 32 ex. le 28/02 à Silenrieux. On enregistre une bande d'au moins 500 ex. le 28/02 à Ham-Sur-Heure.

**Bouvreuil pivoine écarlate** (*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*) : 2 femelles trompettantes, reconnus à leur cri ressemblant à celui d'une trompette d'enfant, sont surprises dans un massif d'épineux à Merlemont le 12/02. C'est surtout pendant l'automne 2005 qu'un important afflux de ces bouvreuils a déferlé sur nos contrées. On pense qu'ils sont originaires de Russie, d'une zone au pied des monts Oural, la république des Komis du nom d'un peuple indigène. Ces lointains visiteurs n'avaient pas récidivé. Notons qu'on ne peut pas exclure totalement des échappés de volière.

**Bruant des neiges** (*Plectrophenax nivalis*) : Cet oiseau magnifique au ton neigeux originaire du nord de la Scandinavie migre et hiverne surtout en petits groupes le long des côtes. Il recherche les plages caillouteuses et sableuses, les laisses de mer et les cultures côtières. Il est donc rare à l'intérieur des terres et la découverte d'une femelle de premier hiver à Dailly le 1/12 par Charles Dordolo mérite d'être rapportée. Il partagera son observation avec d'autres naturalistes. L'oiseau sera admiré jusqu'au 4/12 (voir l'article à ce sujet plus loin dans ce numéro). La couverture ornithologique de plus en plus forte dans notre belle région nous permettra encore dans un avenir assez proche d'autres belles découvertes !

*Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...*



Impression réalisée au PNVH

## Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques :

Perdrix grise, Faisan de Colchide, Gallinule poule d'eau, Foulque macroule, Grue cendrée, Pluvier doré, Vanneau Huppé, Bécassine sourde, Bécassine des marais, Bécasse des bois, Mouette rieuse, Goéland cendré, Goéland brun, Goéland argenté, Goéland leucophée, Goéland pontique, Pigeon colombin, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Effraie des clochers, Chouette chevêche, Chouette hulotte, Hibou grand-duc, Hibou moyen-duc, Martin-pêcheur d'Europe, Mésange boréale, Grimpereau des jardins, Choucas des tours, Corbeau freux, Corneille noire, Geai des chênes, Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Pinson du Nord, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Tarin des aulnes, Sizerin flammé, Bec-croisé des sapins, Grosbec casse-noyaux, Bruant jaune, Bruant des roseaux.



© O Colinet

## VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale :

Vous y trouverez :

- De nombreuses informations, telles que les dernières actualités, la présentation de notre régionale et de son équipe
- Nos différents projets et actions, développés par thèmes
- Notre agenda d'activités en détail
- La présentation de nos réserves naturelles, faite par leurs gestionnaires
- Nos publications, dont le "Clin d'Œil Nature" en téléchargement par numéro ou même par article, et bien sûr "La Grièche"...

RENDEZ-VOUS SUR:

[www.natagora.be/esm](http://www.natagora.be/esm)



## Quelles perspectives d'avenir pour notre Alouette des champs ?

*Texte de Georges Horney*

Qui n'a pas eu l'occasion d'observer au printemps les montées et descentes vertigineuses de la parade nuptiale de l'Alouette des champs, ou encore de se laisser bercer un temps par ses stridulations mélodieuses et aériennes, a manqué l'un des plus beaux spectacles que la nature nous prodigue si généreusement.

Hélas les menaces qui pèsent sur elle, comme sur nombre d'oiseaux nicheurs des milieux ouverts, sont particulièrement lourdes et inquiétantes pour la survie de l'espèce qualifiée en déclin.

Toutes proportions gardées, si le Bruant proyer (*Emberiza calandra*) reste le triste emblème de la raréfaction généralisée de ces espèces tributaires des milieux agricoles ouverts, l'Alouette des champs bénéficie d'un Plan d'Action européen en raison de sa forte diminution, en particulier en Wallonie.

Les raisons de cette régression sont multiples.

Les premières sont les méthodes agricoles modernes qui, par l'emploi d'intrants phytosanitaires et l'intensification de ses pratiques, ont réduit considérablement ses ressources alimentaires, en particulier en période de nidification et de nourrissage. L'uniformisation généralisée des plantes cultivées et l'élimination de la végétation des bordures de champs en sont une autre. Enfin, conséquence de ce qui précède, la perte de qualité voire la disparition du maillage écologique est une autre cause non négligeable de ce déclin.

L'alouette apprécie les grandes plaines dégagées enherbées exemptes de perchoirs élevés comme les haies hautes ou les bosquets isolés propices à ses prédateurs potentiels. Se nourrissant essentiellement au sol, elle profite de son plumage mimétique pour se protéger. Il est donc indispensable de maintenir les bandes de parcelles aménagées et les tournières enherbées pour aider à son maintien dans les zones cultivées. Un retour à des méthodes moins intensives serait également approprié pour stabiliser les populations.

Ces « bandes faune » aménagées\* ou non ainsi que leurs abords sont d'ailleurs des « spots » pour les ornithos qui souvent les observent dans ces milieux.

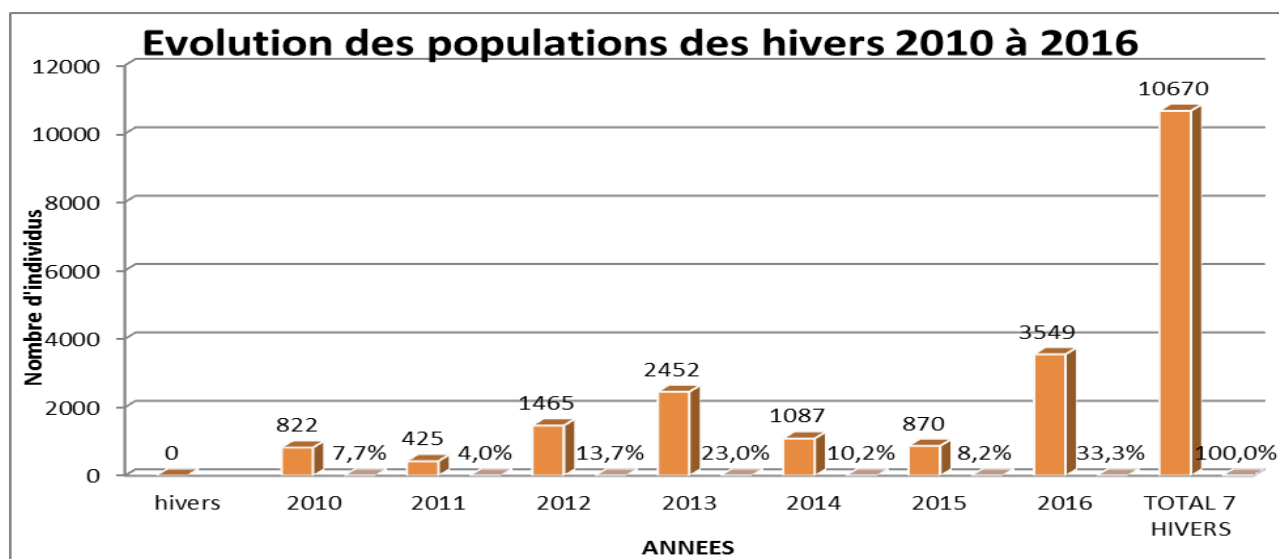
Bon nombre de mesures sont cependant prises à tous les niveaux pour arrêter cette tendance négative.

Les mesures agro-environnementales, même si elles sont mal adaptées aux besoins de l'alouette, y participent entre-autres. Les agriculteurs, en particulier de la jeune génération sensibilisée à cette problématique, sont conscients du rôle positif de l'avifaune présente sur leurs parcelles.

Rien de bien nouveau diront les initiés. Assurément, mais un petit rappel n'est pas inutile pour resituer dans son contexte global la situation de l'espèce et aborder ainsi son évolution particulière en ESEM et durant ce dernier hiver.

L'hiver 2016 aura été remarquable à plus d'un titre pour notre alouette. En effet, dès la fin de janvier, elle se manifeste déjà en paradant et chantant dans le ciel du plateau condruzien. Mais là n'est pas le seul record que l'hiver détient puisqu'il pulvérise les records d'observations des 7 derniers (\*) avec un total de 3549 oiseaux dénombrés dont 46% en février.

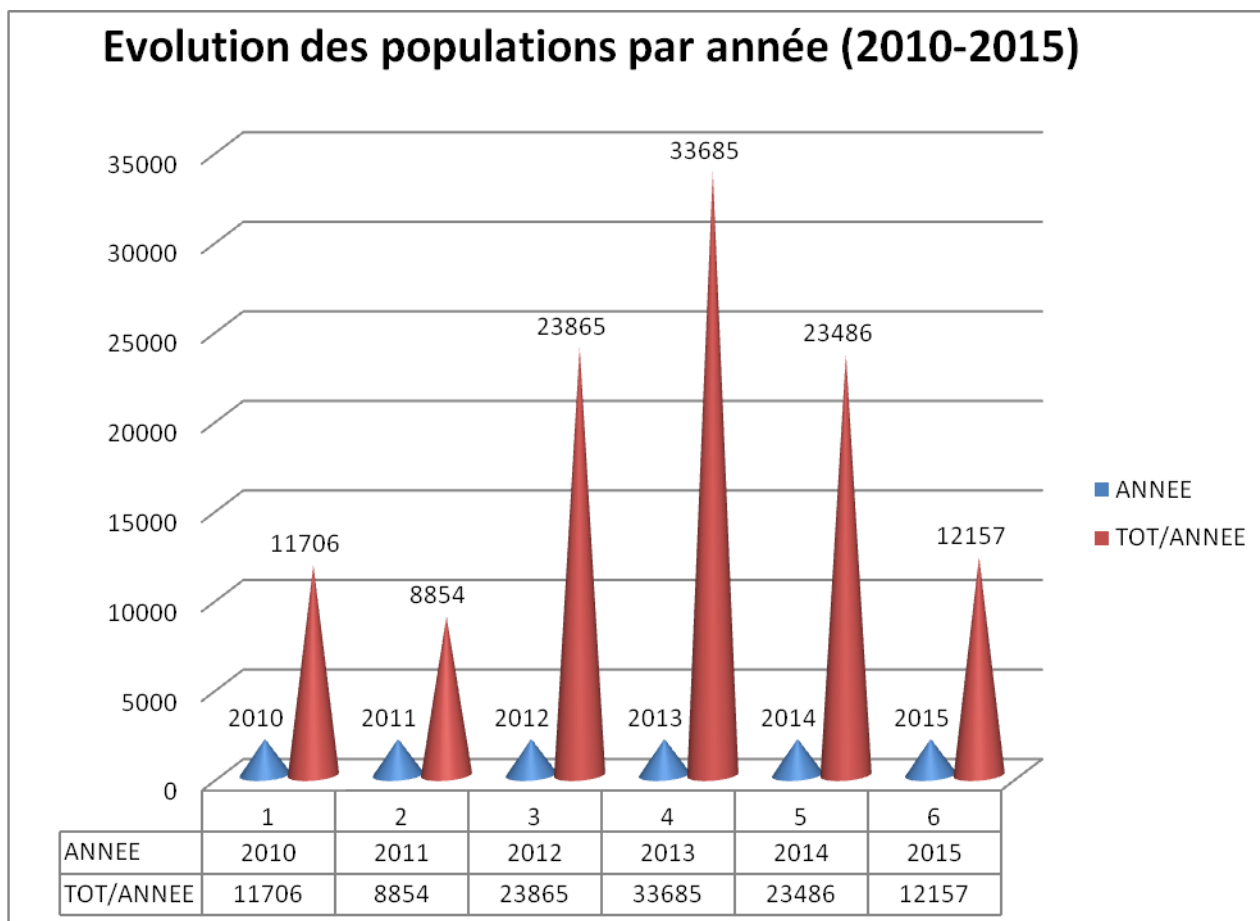
À elle seule, cette saison représente 33 % du nombre total des mentions effectuées durant les périodes hivernales de 2010 à 2016 ! Une très belle performance ...



(\*) 2010 à 2016, seules années à partir desquelles le nombre d'observations devient significatif

En outre, il faut se rappeler des conditions météo tout à fait remarquables pour cette saison 2015-2016. Pensez-donc : une température moyenne et un ensoleillement considérés comme très anormaux, et de surcroît, des précipitations anormalement élevées, ont ponctué ces 3 mois qui, décidément, ont cumulé nombre d'anomalies.

Il était grand temps ! Car si les années 2012, 2013 et 2014 avaient affiché des chiffres fortement en hausse par rapport aux années précédentes, probablement sous évaluées, avec un pic extraordinaire de 33685 individus en 2013, 2015 retombait à 12157 soit une baisse de 64 % environ par rapport à 2013 !



Pourquoi ? La météo ? Peut-être ? Mais pourtant durant le mois d'octobre où les alouettes se manifestent le plus, (80% des individus comptés dans l'année le sont durant ce mois), excepté un manque de précipitations, les conditions y étaient normales...Le changement climatique global ?

Mais les conditions météo n'expliquent pas tout, loin s'en faut. Il faut aussi tenir compte de l'augmentation spectaculaire du nombre d'observations qui passe de 167 en 2010 à 416 pour 5 mois et demi en 2016.

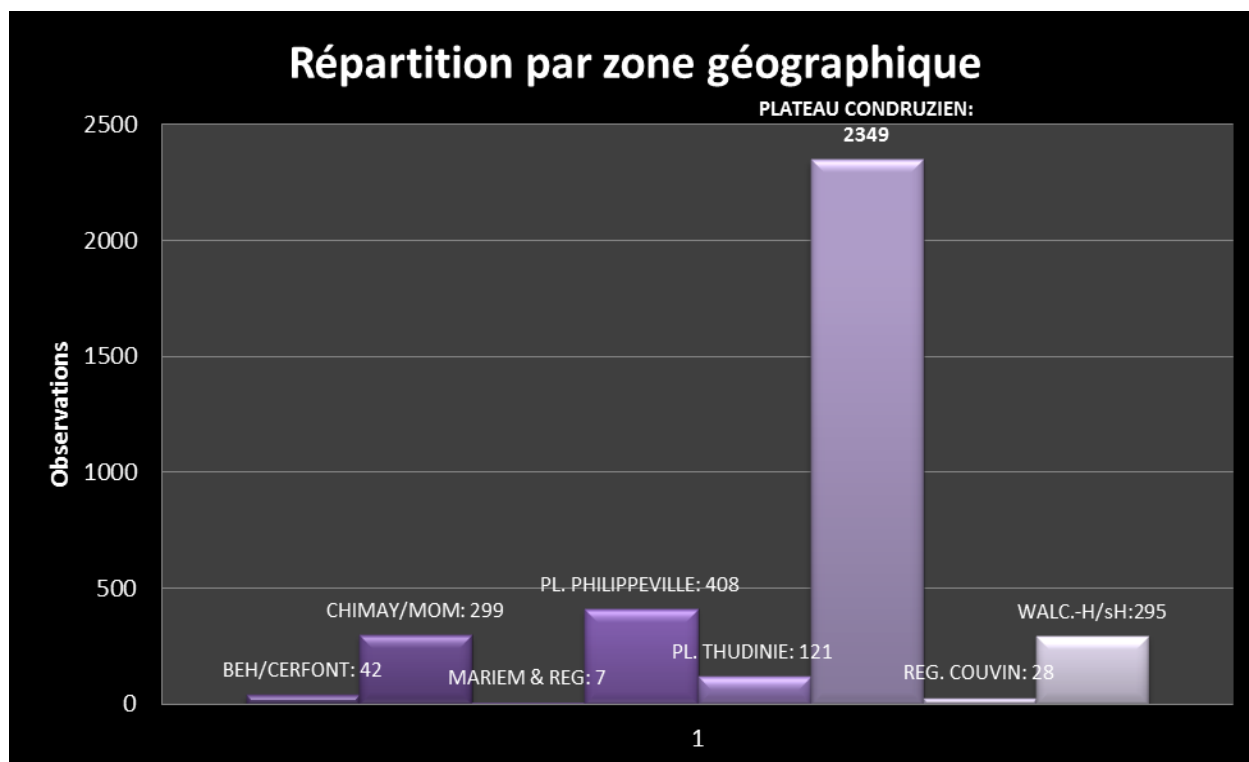
À noter que ce nombre est en croissance constante depuis 2010. Un effet de la popularité de notre site obs.be ? Sans doute.

Années	Nombre d'observations	%
<b>2010</b>	167	8,6%
<b>2011</b>	183	9,4%
<b>2012</b>	274	14,1%
<b>2013</b>	255	13,1%
<b>2014</b>	312	16,0%
<b>2015</b>	340	17,5%
<b>2016</b>	416	21,4%
<b>TOTAL 7 ANNEES</b>	<b>1947</b>	<b>100,0%</b>

Pour en revenir à 2016, dès le tout début de décembre des grands rassemblements peu habituels à cette date et peut-être candidats à l'hivernage sont signalés à Yves-Gomzée (206 ex. le 02/12) et Hemptinne (200, le 03/12 et 100, le 04/12). Et comme toujours, c'est le plateau condruzien qui emporte la palme de fréquentation avec 66 % des individus observés sur toute la zone ESEM. Vient ensuite celui de Philippeville avec seulement 11,5 % d'occupation. On y trouve des groupes d'une cinquantaine d'oiseaux principalement sur les plateaux de Surice alors que les chanteurs ne sont détectés que le 25/02.

Sur les cultures de la région de Chimay et de Momignies, des groupes n'excédant pas 50 individus, à Saint-Remy, le 07/02 sont signalés. Mais, là aussi, le premier chanteur n'est entendu qu'à la fin du mois de février, le 24 au même endroit.

Entre Walcourt et Ham-Sur-Heure, le scénario est similaire, avec un petit groupe de 30 découvert sur la zone d'Ham-Sur-Heure où le premier chanteur sera entendu plus tôt, le 06/02.



*Ce tableau reprend la statistique de fréquentation par zone géographique de l'hiver 2015/2016*

*Abréviations : CERFONT(AINE) ; MOM(IGNIES) ; MARIEM(BOURG) ; PL(ATEAU) ; WALC(OURT) ; H(AM) s/ H(EURE)*

Voilà pour clôturer la chronique de cet hiver vraiment particulier où beaucoup de records ont été atteints et qui augurent, espérons-le pour notre chanteur printanier, d'une meilleure année que la précédente.

Pour conclure, même si la tendance lourde de l'évolution de l'Alouette des champs est négative en Wallonie, l'ESEM serait-il, au vu de ce qui précède, un des derniers bastions de l'espèce ! ? Croisons les doigts !

#### (\*) Les « bandes faune » aménagées

*"Bande installée en culture sous labour pour la faune. Elle estensemencée d'un couvert en faveur des oiseaux des champs et/ou de la petite faune des plaines agricoles. Cette méthode vise essentiellement à favoriser la biodiversité de la petite faune (oiseaux nicheurs/hivernants et ou petits mammifères) en leur apportant des sources de nourriture et un refuge ». (Natagriwal)*

*Sources : Observation.be(statistiques) – Wikipedia - Les Oiseaux de plaines de cultures AgriNature n°3 par Baptiste Bataille – Vade-mecum MC8 sur les questions environnementales rencontrées dans les Bandes de Parcelles Aménagées.*



## Un Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*) de passage à Dailly

*Texte de Charles Dordolo*

*Photos d'Olivier Colinet*

Cet hiver, j'ai eu le privilège de suivre un dortoir de huit Hiboux moyen-duc dans la région de Couvin. Sachant que mon ami et photographe Olivier Colinet aimerait les fixer sur image, je lui proposai une sortie commune. Après une rencontre fructueuse avec nos amis nocturnes, nous décidons de ne pas en rester là et de faire une petite boucle dans les plaines de Dailly, à quelques pas de la Nationale.

Alors que nous échangeons sur le chemin du retour, un passereau traversant la route empierrée et séparant une monoculture attira notre attention. Fringille probablement, mais le blanc dans la livrée de ce gros "pinson" nous semblait bien trop important. Dans nos jumelles, la surprise fut de taille, nous tenions là un bruant des neiges!!!!



Ce gros bruant aux formes trapues, à queue courte et aux ailes plutôt longues, frappe par son dessous blanc, teinté de brun orangé sur les côtés de la poitrine. Cette même couleur rousse, s'étend sur la tête et aux tempes, tandis que le dos est brun tacheté de noir. Le bec jaune orangé à cette saison est aussi caractéristique, mais plus encore le miroir blanc des ailes.

Le bruant des neiges peut être confondu avec son cousin le bruant lapon, plus rare chez nous encore et qui arbore un plumage terreux semblable à un moineau ou à une femelle bruant des roseaux de forte taille. Le crochet noir délimitant ses joues peut être un bon allié pour son identification.

Vif et méfiant, notre oiseau picore sans cesse, sautille parfois. Il se laisse approcher à quelques mètres et se met à courir le long de la route si nous sommes trop gourmands à son goût. Son inquiétude se manifeste par de petits mouvements nerveux de la queue et des ailes, tandis que la tête se dresse. En effet, il semble la plupart du temps râblé et ventre à terre à picorer les graines de graminées, renouées, plantain, qu'il rencontre en bordure de route ou sur la saillie herbeuse de celle-ci.

Une telle observation à cette date, correspond au "pic" de migration de l'espèce chez nous, néanmoins ce bruant reste plus qu'occasionnel dans notre contrée.

Depuis 10 ans, début de l'arrivée de notre portail d'encodage [observations.be](http://observations.be), l'oiseau n'avait été observé qu'à 5 reprises dans l'Entre-Sambre-Et-Meuse, pour une vingtaine de données pour la Wallonie. En effet, en migration, l'oiseau privilégie les côtes de notre pays. Il séjourne sur les plages étendues, grèves de galets et landes incultes. Rare à l'intérieur des terres donc, il y recherche les zones caillouteuses, presque nues, les champs peu fertiles, les collines et plateaux balayés par les vents selon le Geroudet...

Nous y sommes en plein !



A la fin septembre et en octobre, les premiers bruants des neiges migrants arrivent sur le littoral atlantique, où ils passent jusqu'en décembre. Le gros de l'espèce hiverne plus au nord, en Scandinavie par exemple, et ce sont surtout les femelles et jeunes individus comme celui qui nous concerne que l'on retrouve isolés dans le sud-ouest du continent. Plus abondants en novembre, ils se raréfient au cours de l'hiver et vagabondent au gré des vagues de froid.

A la bonne saison le bruant des neiges habite les montagnes du nord de l'Ecosse (très clairsemées), la Scandinavie septentrionale, le nord de la Russie et de la Sibérie, les îles de l'océan glacial.

Au bout d'une grosse heure d'observation, après qu'Olivier lui ait d'ailleurs brillamment tiré le portrait, il s'éloigne d'un vol onduleux et décidé avec des cris répétés. Puis il redescend comme s'il tombait du ciel, à quelques dizaines de mètres de nous. Il sera encore observé pendant 4 jours avant de ne plus être aperçu.



*Un « touriste » peu farouche .....*



## La gesse sans feuilles (*Lathyrus aphaca*)

*Texte d'Olivier Decocq*

Une messicole : « encore une ! », pourrait-on dire... en effet, après le bleuet et l'euphorbe exiguë, voilà que cette rubrique est à nouveau occupée par une espèce qui s'est répandue en Europe grâce à la culture des céréales (cycle de vie parallèle, transport des graines...).

Un hasard ? Pas tout à fait, puisque cela reflète aussi le constat qu'au sein de ce type écologique, la proportion d'espèces qui présentent en Wallonie un déclin très rapide, est particulièrement élevée. Et aussi, peut-être, cela traduit-il le fait que notre territoire du SUDESEM offre encore localement un (petit) potentiel pour certaines d'entre elles.



Fin juin 2015 à Surice, village de l'entité de Philippeville, c'est bien le hasard qui nous a donné un coup de pouce dans la découverte d'une station de la gesse sans feuille. Bizarre autant qu'étrange : c'est au cours d'une prospection surtout orientée « herpétologie » que cette espèce m'a tapé dans l'œil, alors même qu'elle est aussi nommée dans certaines régions de France « pois de serpent » (Toussaint & al. 2008). Le rapport entre cette Fabacée et les reptiles ? Peut-être bien sa préférence très claire pour les sols secs à très secs, aussi affectionnés par certains de nos serpents comme la coronelle lisse...

*Lathyrus aphaca* est en effet une messicole aussi facile à repérer qu'à identifier. Eh oui, ça existe ! – même si ce n'est pas le cas de toutes. Que l'on pense par exemple aux *Kickxia*, dont la petite taille n'a d'égale que la délicatesse des fleurs, ou à de discrètes graminées comme des bromes (avouons tout de suite être passé à côté de *Bromus commutatus* et de *Kickxia spuria*, présents au bord du même champ, sans rien remarquer... merci à Julien Piqueray de nous les avoir montrées !).

*En bordure de champ, à Surice ; © J. Piqueray*

Grâce à ses vrilles, elle monte à l'assaut des graminées pour épanouir jusqu'à 60 cm du sol des fleurs jaunes (déjà pas fréquent pour une gesse, la plupart les ayant pourpres, violacées...), isolées ou groupées par deux. Mais ce qui attire vraiment l'attention, ce sont ses « feuilles » accolées par paires aux tiges, larges de 5-30 mm et ovales à hastées (« en forme de fer de hallebarde », comme dit la Flore bleue). Très différentes des feuilles de nos autres légumineuses ! C'est que, en réalité, ce que nous avons pris pour des feuilles n'en sont que les stipules modifiées, qui ont repris la fonction du limbe, entièrement disparu.



La détermination fut donc rapide, de même que la prise de conscience qu'il s'agissait là d'une espèce de haut intérêt patrimonial. La consultation du petit ouvrage de sensibilisation publié pour la Wallonie (Legast & al. 2008) nous indiquait déjà qu'elle figurait dans la Liste rouge des « fleurs des champs » avec le statut de « menacée d'extinction [régionale] », tandis que les plus éminents messicologues de notre Régionale purent confirmer le peu d'observations à l'échelle locale : une donnée à Robechies en... 1980 !, et une autre incertaine à Nismes en 1997 (en première approximation, on peut déjà estimer qu'une plante qui ne figure pas régulièrement dans les carnets de Marc Lambert et Olivier Roberfroid est forcément très rare chez nous...).

La trentaine de pieds fleuris observés (pas mal !) se trouvant en bord d'une culture et dans les deux premiers mètres du triticales (très clairsemé ici étant donné la sécheresse du sol...), une démarche s'imposait auprès de l'agriculteur.



*L. aphaca* photographié en France ; © B. Clesse

Voici la procédure suivie dans le cas présent, et qui peut vous guider si vous aussi vous observez une messicole intéressante :

- petite visite de courtoisie chez l'agriculteur concerné, pour lui signaler l'observation, nous renseigner sur l'éventualité de pulvérisations encore à venir, la période où il espère pouvoir moissonner, son engagement dans les MAEC... et, surtout, voir s'il serait disposé à rencontrer un conseiller en la matière et à adapter localement ses pratiques culturales ;

- prise de contact avec Julien Piqueray, « Monsieur messicoles » au sein de la cellule d'appui scientifique de NatAgriWal, l'association qui « a pour mission d'informer, d'aider et d'encadrer les agriculteurs [...] dans la mise en œuvre des mesures agro-environnementales [...] », <http://www.natagriwal.be> ; 010/47 37 71, [info@natagriwal.be](mailto:info@natagriwal.be). Il nous confirme la rareté actuelle de l'espèce en Wallonie, où elle n'est plus qu'exceptionnellement observée dans les champs. Tout comme en Flandre (Van Landuyt W. & al., 2006), la majorité des stations trouvées actuellement se situent dans des friches et autres terrains rudéraux, ne comportent que très peu d'individus et sont éphémères ;

- rencontre tripartite agriculteur/naturaliste local/J. Piqueray (agissant ici à la fois comme expert messicoles et comme conseiller MAEC). Vu l'intérêt du premier pour une agriculture proche de la nature (déjà manifesté en d'autres occasions), le rendement de toute manière faible du bord de champ (sol sec, lisière boisée), il ne fut pas difficile de le convaincre de s'engager dans une méthode 8d (ici, une « bande de conservation des messicoles », puisqu'une espèce rare est déjà présente).

C'est bien expliqué sur <http://www.natagriwal.be/fr/mesures-agro-environnementales/liste-des-mae/fiches/details/343>

- engagement confirmé et concrétisé dans les mois qui ont suivi : après une moisson tout-à-fait classique du triticale (indispensable pour le maintien de la messicole !), la parcelle a de nouveau été emblavée d'une céréale, mais en densité moindre sur une bande large d'une dizaine de mètres, qui ne recevra par ailleurs plus d'intrants. Régime à maintenir pour un minimum de 5 ans, et suivi de la station assuré par NatAgriWal entre autres...

Je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'à l'heure de terminer ces lignes, la gesse sans feuilles fleurit à nouveau ! Et nul doute que la nouvelle gestion, ainsi que l'information que l'agriculteur a reçue, bénéficieront aussi à la biodiversité du site en général. D'ailleurs, le mélampyre des champs (autre messicole, qui était limitée ces dernières années au talus schisteux) semble déjà commencer à s'étendre dans la culture, et le pipit des arbres y a niché...

## Bibliographie :

Legat M., Mahy G. & Bodson B., 2008.- Les messicoles, fleurs des moissons. Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture. Collection Agrinature n°1, 122 p. Namur.

Toussaint B., Mercier D., Bedouet F., Hendoux F. & Duhamel F., 2008.- Flore de la Flandre française. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 556 p. Bailleul.

Van Landuyt W., Hoste I., Vanhecke L., Van den Bremt P. Vercruyse W. & De Beer D. (red.) 2006. Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels gewest. Nationale Plantentuin en het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek i.s.m. Flo.Wer vzw.

**Participez au projet d'un nouvel atlas de la Flore de Wallonie**  
**Contactez Olivier Roberfroid : [oroberfroid@gmail.com](mailto:oroberfroid@gmail.com)**

**Notre régionale organise de nombreuses activités.**  
**Activités variées et pour tous publics !**

**Vous les retrouvez via l'agenda des activités inclus dans notre revue « Clin d'œil », mais vous pouvez également en prendre connaissance via notre newsletter.**

**Pas encore abonné ? envoyez vite un mail à : [calendrierclindoeil@gmail.com](mailto:calendrierclindoeil@gmail.com)**



Christian Zedari



Philippe Doreille



Olivier Coume

# Exposition de photos nature

Eglise d'Hastière-Lavaux  
Du 16 au 24 juillet 2016



J.M. Schioteclat

Club photo nature Haute-Meuse



J.M. Schioteclat

Entrée libre de 14h à 18h30 et de 10h à 18h30 le Week-end

Infos : 0478/883.773